

Le Québec ne détient aucun droit de veto, dit Trudeau

par Claude PAPINEAU
 OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, estime que le droit de veto que prétend détenir le gouvernement du Québec à l'encontre de la résolution constitutionnelle fédérale n'est fondé ni en droit, ni selon la convention constitutionnelle, si on s'en rapporte au jugement de la Cour suprême du Canada du 28 septembre 1981.

En réponse au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui le 25 novembre dernier, informait le gouvernement fédéral du décret du gouvernement québécois exerçant un droit de veto contre le projet de résolution constitutionnelle, le premier ministre Trudeau réplique par une lettre de 10 pages, qu'il a rendu publique hier.

Si le gouvernement du Québec n'est pas satisfait de la formule d'amendement qui a été finalement retenue, "vous aurez toute latitude une fois la constitution rapatriée, de proposer aux autres provinces et au gouvernement du Canada de modifier la

formule d'amendement", dit la lettre de M. Trudeau.

"Il est clair que votre gouvernement a, dès septembre 1980, abandonné toute prétention de veto pour le Québec dans une quelconque formule d'amendement.

"Il est vrai que l'abandon de ce principe a été rattaché à des "arrangements financiers", mais dès lors, il ne s'agissait pas tant du principe que de l'assurance de compensation", écrit M. Trudeau.

En référant toute modification ultérieure à la formule d'amendement après le rapatriement, le premier ministre Trudeau soumet les propositions éventuelles du gouvernement du Québec à la règle du consentement unanime des neuf autres provinces et du gouvernement fédéral en vertu des dispositions mêmes de la résolution constitutionnelle.

M. Trudeau a rappelé en outre avoir offert au premier ministre du Québec d'étudier la question de la compensation financière dont pourraient se prévaloir les provinces qui décident de ne pas adhérer à un amen-

dement constitutionnel touchant leurs champs de juridiction.

Il a ajouté "qu'en dépit, néanmoins, de votre refus persistant (de discuter), le gouvernement du Canada a, avec l'accord des neuf autres provinces, incorporé à la formule d'amendement acceptée le 5 novembre une modification permettant d'offrir une compensation financière à une province qui se dissocierait d'un amendement ayant trait à l'éducation ou à d'autres matières d'ordre culturel".

Le premier ministre du Québec, M. Lévesque, a déjà annoncé, vendredi dernier, qu'il était "plus que prêt" à référer la question du droit de veto du Québec aux tribunaux, et qu'il n'attendait que la réponse du premier

ministre Trudeau à sa lettre du 25 novembre.

Le gouvernement du Québec demanderait ainsi à la cour d'appel du Québec de trancher la question à savoir si le consentement du Québec est requis pour la modification constitutionnelle proposée, cette décision quelle qu'elle soit aboutira sans doute en Cour suprême.

Il reste à savoir si l'étude parlementaire de la résolution constitutionnelle pourrait être retardée en raison d'un recours aux tribunaux de la part du gouvernement du Québec, compte tenu que les Communes doivent en disposer dès aujourd'hui, et que le Sénat ne devrait pas en poursuivre l'étude plus tard qu'au début de la semaine prochaine.



Ce n'est qu'une fois la constitution rapatriée que M. Lévesque pourra tenter de convaincre les neuf autres provinces de lui accorder un droit de veto, a écrit hier M. Trudeau à M. Lévesque.

"... un tas de sophismes", réplique Morin

par J.-Jacques SAMSON
 Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, doit répliquer aujourd'hui à la longue lettre d'une dizaine de pages que lui a adressée, hier après-midi, le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, sur le droit de veto qu'a exercé le gouvernement du Québec quant à l'application de la réforme constitutionnelle.

Le conseil exécutif du gouvernement du Québec a adopté mercredi dernier un décret signifiant qu'il se prévalait de ce droit de veto historique dévolu au Québec en tant que foyer de l'un des deux peuples fondateurs.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, s'est gardé hier d'entrer dans le détail de l'argumentation de M. Trudeau. "C'est un long plaidoyer, un tas de sophismes", a simplement soutenu le ministre, précisant que la lettre de M. Trudeau était décortiquée par des membres de l'équipe qui entoure le comité ministériel des affaires constitutionnelles et que le premier ministre se chargerait lui-même de répondre de façon officielle.

Le gouvernement fédéral a pris cinq jours avant de répondre à notre

décret, permettez que nous prenions quelques heures pour analyser cette réplique, commentait en substance le ministre Morin.

Interrogé sur la lettre de M. Trudeau à M. Lévesque, le chef de l'opposition, M. Claude Ryan, a souligné qu'il ne s'agissait là que de l'opinion d'un homme politique. Le gouvernement québécois aurait dû, quant à lui, poser la question du droit de veto à la Cour suprême, en mars dernier. M. Ryan ne croit pas que le Québec puisse gagner son point devant la Cour suprême.

La réponse du gouvernement Lévesque doit être l'adresse de nouvelles questions à la Cour suprême du Canada sur l'existence de ce droit de veto que revendique le Québec, même s'il n'est inscrit dans aucun texte de loi.

Le gouvernement du Québec doit auparavant modifier des dispositions techniques pour pouvoir diriger directement ces questions à la Cour suprême. Le ministre de la Justice avait inscrit au feuillet de l'Assemblée nationale, hier, une indication de procéder ainsi. On y lisait, loi concernant un renvoi à la cour d'appel, au nom du ministre Marc-André Bédard.

Clark ne présente plus d'amendement

OTTAWA (d'après PC) — Le chef conservateur, M. Joe Clark, a fait savoir hier, qu'il ne présentera pas d'amendement à la résolution constitutionnelle sur la question linguistique.

Alors que le vote historique se prendra aujourd'hui vers 15h sur l'ensemble du projet de rapatriement de la constitution, des députés de chaque parti ont manifesté leur intention de voter contre le projet.

M. Clark a décidé de rebrousser chemin et de ne plus présenter un amendement d'"opting out" linguistique qui aurait été favorable au Québec, parce qu'il est insatisfait de la coopération de M. Lévesque.

Le 23 novembre, de passage au Québec, M. Clark avait promis de présenter aux Communes un tel amendement, en retour de quoi le gouvernement Lévesque s'engageait à inclure la "clause Canada" à la loi 101. Selon le chef conservateur, la réponse du Québec à cette demande fut "très décevante".

Dans un télégramme transmis hier à M. Lévesque, le chef tory a donc indiqué son intention de ne pas donner suite à sa proposition d'amendement.

En l'absence de l'amendement conservateur sur la langue, ce sont ceux déposés sur la compensation financière, tant par les Tories que les néo-démocrates qui ont mobilisé l'essentiel des débats, hier.

Pas plus de publicité au Québec qu'ailleurs, prétend Jean Chrétien

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a nié, hier, le fait que la campagne de publicité se s'apprête à lancer le Centre d'information sur l'unité canadienne soit concentrée sur le Québec.

Confirmant qu'une telle campagne destinée à promouvoir la réforme constitutionnelle serait lancée rapidement après le vote aux Communes, M. Chrétien a précisé qu'environ le quart des sommes allouées à ce

Ces deux propositions, que le gouvernement a déjà trouvées recevables et qui constituent en fait un baroud d'honneur de l'opposition pour rallier le Québec, seront mises aux voix cet après-midi et seront, selon toute probabilité, battues.

Les dissidences

Du côté libéral, le député de Montmorency-Orléans, M. Louis Duclos, a manifesté son opposition à la résolution qui n'assure pas la prérogative du Québec en matière linguistique tandis que son collègue de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, votera contre le projet fédéral qui restreint les droits de la communauté anglophone du Québec. Le député d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, a annoncé qu'il voterait contre le projet, ou alors qu'il s'abstiendrait de voter.

De son côté, le seul député conservateur du Québec, M. Roch LaSalle de Joliette, a dit ne pouvoir accepter une résolution qui n'accorderait pas au Québec une pleine compensation financière quel que soit le domaine où il exercera son droit "d'opting out".

Chez les néo-démocrates, le député de Burnaby, Svend Robinson a indiqué qu'il annoncera aujourd'hui pourquoi il votera contre la résolution fédérale.

Le chapitre était destiné au Québec. Dans les dernières estimations budgétaires supplémentaires, le fédéral allouait \$8,9 millions supplémentaires au centre d'information pour sa campagne.

La campagne ne consistera pas "en propagande partisane mais vise à expliquer notre démarche à l'ensemble des Canadiens", a dit M. Chrétien selon qui l'offensive fédérale n'a pas uniquement pour but de donner la réplique aux campagnes du gouvernement du Québec.

Plus de 700 fourrures de qualité choisie aux meilleurs prix!

MANTEAUX LOUP NATUREL
 Peaux entières ou allongées, du Montana ou Canadien du Yukon.
 Prix variant de **\$1,699** à **\$4,399**

MANTEAUX OPOSSUM
 Américain naturel. **\$999**

MANTEAUX RENARD
 Bleu naturel. **\$1,099**

MANTEAUX CHAT SAUVAGE
 Lustré naturel. **\$1,399**
 Peaux entières.

MANTEAUX CASTOR
 Long poil naturel, peaux allongées. **\$1,599**

MANTEAUX CHAT SAUVAGE
 Lustré naturel, peaux allongées. **\$1,699**

MANTEAUX VISON NATUREL
 Demi-buff, demi-sang ou teint ranch, peaux entières. **\$1,599**

MANTEAUX VISON NATUREL
 Pastel ou demi-sang, peaux allongées. **\$1,999**

MANTEAUX LOUTRE
 Naturelle à long poil. **\$2,399**

MANTEAUX PHOQUE
 D'Alaska teint matara. **\$2,399**

MANTEAUX VISON CANADIEN
 Naturel, "lemles", demi-sang, peaux allongées. **\$2,999**

Assortiment complet de JAQUETTES

Choix de modèles et de fourrures des plus variés tels que: renard bleu, castor long poil naturel, loup naturel, chat sauvage lustré naturel, rat musqué teint, vison naturel, mouton de Perse champagne, renard des prairies, roux ou argenté, chat lynx, etc.

Prix variant de **\$699** à **\$7,699**

FOURRURE POUR HOMME

Choix de modèles et de fourrures tels que: rat musqué teint sable, loup naturel, castor long poil naturel, loutre long poil naturel, vison ranch foncé naturel peaux allongées, etc.

Prix variant de **\$1,599**, **\$4,399**

Assortiment de CHAPEAUX DE FOURRURE

Pour hommes et femmes tels que: rat musqué, loup naturel, chat sauvage, vison, renard, Perse gris ou noir, lynx, peludos, ocelot pekan, etc.

Prix à partir de **\$100**

Le Salon de fourrures ROLAND FORGUES

461, ST-JOSEPH EST QUÉBEC, MAIL CENTRE-VILLE 529-0077

- RETOUCHES D'AJUSTEMENT GRATUITES
- GARANTIE D'UN AN AVEC POLICE D'ASSURANCE
- ENTREPOSAGE GRATUIT LA PREMIÈRE ANNÉE
- PLAN MISE DE CÔTÉ
- 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE, SI DESIRE!

Recherchant un large consensus

Des anglophones décident de passer à l'action

par Lise LACHANCE

du bureau du Soleil
MONTREAL — Une soixantaine de représentants de la communauté anglophone de Montréal ont lancé, hier, une "Coalition des Québécois d'expression anglaise".

Le premier geste du nouvel organisme sera fait demain quand il publiera, dans tous les journaux du Québec, une déclaration définissant les conditions requises à l'existence d'une collectivité anglophone dynamique, notamment aux plans de

l'éducation, de l'emploi, de la langue de l'affichage, de la santé et des services sociaux.

Le texte de la déclaration sera accompagné d'un appel au soutien de

tous les Québécois, tant francophones qu'anglophones.

Des leaders

"Nous croyons refléter le sentiment de la vaste majorité des anglophones et de bien des francophones", ont affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, les trois principaux porte-parole de la coalition, MM. Eric Maldoff, président du Conseil des minorités, Caspar Bloom, directeur du même organisme, et Harvey Weiner, président de la Provincial Association of Protestant Teachers.

Chacun a cependant précisé qu'il agit à titre individuel, tout comme les 53 autres signataires de la déclaration, même si tous assument la direction d'un organisme (les trois universités anglophones du Québec, des syndicats d'enseignants, plusieurs associations ethniques et anglophones de diverses régions du Québec, des groupes de pression comme le Comité d'action positive, des directeurs d'écoles, des maires de municipalités anglophones de l'ouest de Montréal). L'éventail, on le voit, regroupe les forces vives de la communauté.

La base

En lançant la coalition, toutefois, ces leaders veulent connaître le sentiment de la base et la représenter. Aussi la publicité qui paraîtra demain dans tous les médias du Québec contiendra-t-elle un coupon à découper, où communiquer son nom, son adresse et, quand c'est possible, le domaine dans lequel le supporter est prêt à mettre la main à la pâte.

C'est seulement à partir de la réaction de la communauté an-

glophone que la coalition décidera des modalités de son action. Les porte-parole du groupe n'ont pas voulu s'avancer hier sur ce terrain glissant ni dire jusqu'où ils sont prêts à aller pour contester certains aspects de la loi 101.

Ils affirment cependant qu'ils acceptent le principe de base de la loi, à savoir "le français langue officielle". Quant à la langue d'enseignement, les opinions sont diverses au sein du mouvement, selon la philosophie de chaque composante. Mais, ont noté les responsables, pas question de promouvoir le libre choix de la langue d'enseignement. "La réponse devra se trouver entre le libre choix et la situation actuelle." Cette prise de position explique pourquoi les organisateurs n'ont pas contacté le Parti du libre choix, trop radical à leurs yeux.

Un consensus vital

A un journaliste qui demandait comment l'organisme s'imaginait amener des modifications au chapitre de la langue tandis que le PQ est au pouvoir pour une seconde fois et que les protestations des anglophones n'ont jamais changé un iota aux lois 63 et 22, M. Harvey Weiner a reconnu que sans l'obtention d'un large consensus chez les anglophones et d'un certain appui chez les francophones, la coalition n'obtiendra pas grand-chose.

Déclaration

Le groupe affirme dans sa déclaration: "Nous sommes un million à considérer le Québec comme notre

patrie et à désirer que nos enfants éprouvent le même sentiment. Même si nous sommes de nationalités et d'origines ethniques différentes, l'anglais est notre langue commune." Puis il ajoute: "Nous reconnaissons que le français est la principale langue de communication au Québec. Nous sommes fiers d'appartenir à une société dotée de ce caractère distinctif. (...) Le gouvernement actuel, par ses lois et ses pratiques, semble rejeter notre conception de l'avenir et même nous refuser la pleine citoyenneté dans notre propre patrie. Ceci nous apparaît tout à fait inacceptable."

Les exigences que la coalition pose dans son consensus, au nom de la population de langue anglaise, se ramènent à sept points:

— participer pleinement à la détermination de son rôle et de son avenir au Québec;

— avoir accès à son propre système et à ses propres établissements d'enseignement, les administrer et en avoir le contrôle;

— disposer de services sociaux et de santé dans sa langue et les administrer;

— avoir des possibilités égales d'accès à l'emploi;

— s'exprimer dans sa langue et utiliser des affiches bilingues, en français et dans une autre langue;

— être représentée équitablement au sein de la fonction publique du Québec ainsi que dans les commissions et organismes publics et parapublics.

— bénéficier de services gouvernementaux et obtenir des renseignements dans sa langue.



MM. Eric Maldoff (à gauche) et Caspar Bloom, du Conseil des minorités, de même que Mme Joanne Curran ont exposé hier les buts de la nouvelle "Coalition des Québécois d'expression anglaise".

Rabais \$100. Un combiné radio/magnétophone à cassette perfectionné...chez Sears!

Pour 4 jours

399⁹⁸

Reg. \$499.98

Combiné radio/magnétophone à cassette sur CA et sur piles permet d'écouter d'importe où de la musique ou des émissions en haute fidélité. Branchez-le et avec votre tourne-disque et les haut-parleurs externes, vous avez une chaîne complète! Système de localisation automatique, jusqu'à 8 airs présélectionnés.

Radio et haut-parleurs à 2 voies: 1 de 5" pour graves, 1 de 2" pour aigus. Contrôle automatique de fréquence pour un accord parfait. Commandes séparées graves, aigus, équilibre. Prise casque.

Magnétophone à cassette enregistre de la radio ou sur le vif. 2 micros incorporés. Arrêt automatique en fin de bande. Accepte cassette normale ou au bioxyde de chrome (non incl.). Le combiné 576 220 892 DL.

Rayon 57 - Radios, téléviseurs, stéréos



Possibilité de crédit



Ça, c'est une aubaine Sears!

Les mentions "Reg." ou "étai" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place: • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures, 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

Majorité de 32 voix pour la motion Lévesque

(AFP) — L'Assemblée nationale du Québec s'est prononcée hier, par 70 voix contre 38, pour la reconnaissance officielle du particularisme québécois, tout en confirmant la bipolarisation politique de la province à majorité francophone du Canada.

Toutefois, comme on s'y attendait, le gouvernement de M. René Lévesque n'a pu obtenir le soutien d'aucun député de l'opposition libérale à sa motion, déposée il y a une quinzaine de jours, demandant que la constitution canadienne consigne l'existence de deux peuples fondateurs au Canada (les francophones et les anglophones) et reconnaisse l'existence au Québec, d'une communauté distincte, apte à faire valoir ses droits.

C'est en bloc séparés que les partis en présence — le PQ et le PLQ de M. Claude Ryan, ont voté sur ce texte.

Le PQ entendait ainsi montrer son opposition à la formule de rapatriement de la constitution canadienne, telle qu'elle résulte de l'accord du 5 novembre dernier, conclu entre les seules provinces anglophones et le gouvernement fédéral. Il tentait aussi de pro-

voquer des dissensions dans l'opposition provinciale sur un problème aussi important que la spécificité québécoise.

La raison pour laquelle M. Ryan refuse d'entériner la motion Lévesque est simple: selon le chef de l'opposition, il y a suffisamment d'éléments positifs dans l'accord intervenu le 5 novembre.

Les femmes perdantes

Selon la ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Pauline Marois, les droits des femmes sont mieux protégés au Québec qu'il ne le seront dans la charte des droits d'une constitution rapatriée.

"Il n'est pas question que le Québec accepte quelque recul que ce soit quant à la reconnaissance de l'égalité des Québécoises et quant aux droits spécifiques que la charte québécoise leur reconnaît", a dit Mme Marois.

"Dans le domaine des droits des femmes c'est le gouvernement qui est le plus près des citoyens et citoyennes, qui est le plus susceptible de développer une politique de la condition féminine qui corresponde à la situation de la collectivité", a fait remarquer hier Mme Marois.

Résolution déposée à Londres contre le projet Trudeau

par Frank MACKAY

LONDRES (PC) — Une motion s'opposant au projet Trudeau destiné à rapatrier la constitution canadienne de Grande-Bretagne a été inscrite à l'ordre du jour de la Chambre des communes de Londres.

Présentée par le député conservateur sir Bernard Braine et secondée par deux députés travaillistes et un nationaliste écossais, la motion donne comme raison de ce refus une charte des droits "sérieusement déficiente" qui est vivement contestée par les autochtones et par le gouvernement du Québec.

La résolution dit notamment: "Cette Chambre invite le gouvernement (britannique) à recommander au gouvernement canadien de ne pas demander à cette Chambre de sanctionner le projet de loi de rapatriement de la constitution canadienne qui compte en appendice une charte des droits de la personne jugée gravement déficiente; laquelle charte constitue une violation de la Convention internationale des droits civils et politiques dont le Canada et le Royaume-Uni sont tous les deux signataires; et laquelle charte suscite une vive opposition de la part des nations indiennes du Canada, envers lesquelles la Couronne est liée par un traité, et par la province de Québec dont le peuple de langue française constitue un quart de la population du Canada".

"Il s'agit d'une 'motion préliminaire' ce qui, en d'autres mots, signifie qu'il s'agit plutôt de l'expression d'une opinion", de dire le parrain de la motion, sir Bernard Braine. "La motion elle-même ne sera vraisemblablement pas débattue puisque l'objet de la motion sera lui-même un aspect du débat quand le projet de loi (canadien) sera soumis devant cette Chambre." Une "motion préliminaire" permet également à ses auteurs de sonder la popularité de leurs opinions en

Chambre au moment où ils cherchent à recueillir la signature de partisans.

La motion Braine a été appuyée par le député travailliste Bruce George et par le leader du Parti nationaliste écossais, Donald Stewart, ainsi que par le député travailliste George Foulkes. On s'attend à ce que d'autres seconds se manifestent.

La question

Selon sir Braine, la question que les députés britanniques doivent se poser au sujet du projet de rapatriement de la constitution est la suivante: "...Est-ce que cela ajoute ou enlève quelque chose aux libertés dont les peuples du Canada ont bénéficié depuis la Confédération?"

"Si au lieu de limiter les libertés, cela les renforce, nous serons les dernières personnes au monde à mettre des bâtons dans les roues au transfert final de la constitution au Canada."

"S'il peut être prouvé que, par notre geste, nous ajoutons à la liberté et à la stature du Canada, si tel est le cas, alors la requête canadienne sera approuvée."

Le député unioniste de l'Ulster Enoch Powell a soumis un amendement à la motion qui, à son avis, ne tient pas compte de toute la question des droits des autochtones et du Québec.

L'amendement Powell se lit comme suit: "Cette Chambre demande au gouvernement (britannique) de presser le gouvernement du Canada de ne pas demander à cette Chambre de sanctionner le projet de rapatriement de la constitution canadienne lequel projet constituerait une contradiction dans la mesure où il est censé amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique tout en renonçant au droit de faire précisément cela".

A Ottawa, le premier ministre Trudeau a résumé sa pensée en deux mots lorsqu'il a été invité aux Communes, mardi après-midi, à commenter la motion de sir Bernard Braine: "Il rêve".



Parents émus

Ce n'est pas à tous les jours qu'une femme donne naissance à des quadruplés. Cela explique l'émotion qui se lit dans le regard de ce couple de Toronto, M. et Mme Anna Arsen Tourountzas, photographiés pour la première fois avec leur "bande des quatre".

Hôpitaux beaucerons

Des médecins fustigent les motifs de Johnson

par Paul-Henri DROUIN
 SAINT-GEORGES — Jamais nous n'accepterons que le ministre québécois des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, porte un jugement négatif à partir du 15^e étage d'un édifice de Québec, sur la qualité des soins obstétricaux donnés au centre hospitalier Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce de Saint-Georges.

médecins et dentistes de l'hôpital de Saint-Georges, "il ne faudrait jamais oublier que ce qui fait la qualité d'un hôpital ce n'est pas la couleur des murs ni la grandeur des pièces, mais la compétence de tout le personnel qui y prodigue des soins".

présence de deux gynécologues toujours disponibles en cas de complication."

"Les femmes de Beauce-Sud refusent de servir de boucs émissaires et exigent le maintien des services existants à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, de Saint-Georges" a conclu Marthe Poulin.

Autre démenti

Par l'entremise de Marthe Poulin, les femmes beaucerones qui oeuvrent dans le comité des citoyens de Beauce-Sud pour le maintien des services existants à l'hôpital de Saint-Georges, ont dénoncé elles aussi les propos du ministre et regrettent que le ministre des Affaires sociales se serve des femmes pour faire approuver des soins gynécologiques et obstétricaux à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, le Dr Pierre Poulin, président du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital de Saint-Georges, en réponse à une déclaration faite, par le ministre Pierre-Marc Johnson, sur les ondes de la station radiophonique CKRB de Beauce, laissant entendre que les femmes accouchaient dans les couloirs à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce.

Le Dr Poulin désire souligner au ministre Johnson que la qualité des soins obstétricaux donnés au centre hospitalier de Saint-Georges est certainement comparable à celle d'hôpitaux urbains de même catégorie.

Selon Marthe Poulin, "le ministre Johnson semble oublier que l'an passé et par les années précédentes plus de 1.000 femmes par année ont fait délibérément le choix d'accoucher à Saint-Georges et ont été satisfaites".

"Il n'a jamais été coutume chez nous, d'ajouter le Dr Poulin, de coucher dans les corridors. Nous invitons le ministre Johnson à venir se rendre compte lui-même de l'état de nos locaux et des soins qu'on y prodigue. Ce qu'il n'a jamais daigné faire avant d'avancer des propos mal fondés."

"L'humanisation des soins, a-t-elle dit, a toujours été la préoccupation première du centre hospitalier de Saint-Georges à partir des cours prénatals, de l'admission des maris dans la salle d'accouchement, de la méthode Leboyer, de la cohabitation et plus récemment de la chambre de naissance, sans oublier la

Refus

Par une résolution unanime, le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Saint-Georges refuse le partage des services médicaux tel qu'imposé dans sa lettre du 6 novembre par le ministre Pierre-Marc Johnson.

Egalement, a déclaré au SOLEIL, le président de ce conseil d'administration, le Dr Benoit Dupont, "on refuse de s'engager dans un tel processus de fusion des deux centres hospitaliers de la Beauce".

Toutefois, a précisé le Dr Dupont, "le conseil d'administration de l'hôpital de Saint-Georges est disposé à préparer une solution de rechange qui rencontrerait à la fois les objectifs du ministère des Affaires sociales en tenant compte des ressources existantes, des effectifs médicaux en place, du bassin de population desservie et des objectifs servant le plus grand bien de la population en maintenant des services de santé de qualité".

Borowski peut contester la loi sur l'avortement

OTTAWA (PC) — A sept contre deux, les juges de la Cour suprême du Canada ont permis à M. Joseph Borowski, hier, de contester la validité de la loi fédérale de 1969 sur les avortements thérapeutiques.



M. Joseph BOROWSKI
 M. Borowski, qui est catholique et père de trois filles, a déjà été ministre dans un cabinet néo-démocrate du Manitoba, au début des années 70.

Selon lui, la loi sur les avortements doit être déclarée invalide, parce qu'elle va à l'encontre de la protection accordée au fœtus par la charte canadienne des droits.

Le jugement majoritaire reconnaît que les médecins, les hôpitaux et les maris qui s'opposent à l'avortement auraient un intérêt plus immédiat à contester la loi, mais ils ne le feront pas.

Il y aurait alors le fœtus lui-même, qui est le plus directement touché par l'avortement, mais il ne peut évidemment pas porter la cause devant les tribunaux.

Jurisdiction

La Cour suprême du Canada n'a pas statué sur le tribunal qui a juridiction pour entendre cette affaire.

M. Borowski a commencé ses procédures en cour du banc de la reine de Saskatchewan, en 1979, mais les avocats fédéraux ont soutenu que la juridiction exclusive de telles causes revenait à la cour fédérale du Canada.

L'avocat de M. Borowski, Me Morris Shumiacher, a dit qu'un jugement est attendu cette semaine sur le tribunal qui a juridiction.

Si c'est la cour du banc de la reine qui gagne, la cause peut être plaidée dès le printemps prochain. Si c'est la cour fédérale, il faudra attendre un peu plus longtemps.

Pour Me Shumiacher, ce jugement montre que plusieurs autres lois seront ainsi contestées devant les tribunaux, quand la charte des droits sera enchâssée dans la constitution.

La décision majoritaire de la Cour suprême a été rendue par les juges Ronald Ritchie, Brian Dickson, Jean Beetz, Willard Estey, William McIntyre et Julien Chouinard. Les deux dissidents sont le juge en chef Bora Laskin et le juge Antonio Lamer.

Du nouveau chez Sears. Un cadeau familial pour les Fêtes

Rabais de \$50 sur le poêle/foyer **Chaleureux** de votre choix

Construction en acier de la meilleure qualité: dessus de 3/8" d'épaisseur de type "boiler plate" et côtés de 1/4"

Défecteur spécialement étudié pour la meilleure combustion possible

Garantie exceptionnelle en plus de la nôtre

Doublé de briques réfractaires sur 5 faces

Doubles portes pour facilité de remplissage

Cendrier avant de grande dimension avec rebord

3 surfaces de cuisson différentes

Poignées en spirale ne chauffant pas

Portes en fonte à motifs pittoresques de 26 livres, ajustées individuellement

Contrôle d'air sans vis pour meilleure calibration

Robuste pare-étincelles inclus

Fermeture des portes à 3 étages pour plus d'étanchéité

Modèle 500. # 42 500 **\$535**
 Rég. \$585

Modèle 1000. # 42 510 **\$635**
 Rég. \$685

Egalement disponibles, modèles avec puissante soufflerie incorporée, \$80 en sus.

N.B.: Ces modèles, 500 et 1000, sont éligibles aux subventions du P.C.R.P.

Extraordinaire

\$745 avec soufflerie
 # 42 516 Rég. \$795



Incredible

Notre poêle/foyer économique à doubles portes, doté de la plupart des caractéristiques ci-haut mentionnées, mais à prix modeste comprenant même le pare-étincelles.

\$345
 # 42 520 Rég. \$395



Rayon 42 — Plomberie, chauffage

Offre en vigueur jusqu'au 19 décembre 81 seulement.

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

DANS NOS UNIVERSITÉS



par Jean-Claude RIVARD

C'est décidé: à compter de janvier, l'université Laval innovera dans un domaine inédit et pour lequel des demandes se font sans cesse croissantes: les techniques d'enseignement aux étudiants adultes.

On ne possédait pas de mot approprié pour désigner cette discipline nouvelle: on a donc pensé au terme "andragogie" par opposition au mot "pédagogie" qui vise particulièrement l'enseignement dispensé aux plus jeunes.

Le conseil universitaire a désigné un directeur de programme, en la personne de M. Jean-Réal Nadeau, de la faculté des sciences de l'Éducation. Le mouvement est même parti: les étudiants intéressés à adhérer à ce programme de certificat ont jusqu'au 11 décembre pour s'inscrire.

Le premier à se réjouir de l'initiative est certes le recteur de

Laval, M. Jean-Guy Paquet: en pleine période d'austérité budgétaire et en n'utilisant que les ressources humaines et matérielles dont on dispose, on a réussi à créer quelque chose de neuf qui comble un vide dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Non moins fier est le nouveau directeur du programme, M. Nadeau: il s'agit très probablement d'un domaine où les étudiants ont de bonnes chances de trouver de l'embauche au terme de leurs études, par exemple dans le secteur de l'éducation des adultes aussi bien que dans les entreprises. Il est d'autant plus fier que le projet a commencé à s'élaborer en novembre 1980, Laval ayant alors observé une montée du goût des adultes pour les études. Le projet est maintenant devenu réalité.

Le certificat en andragogie pourra servir de mineure, par

exemple, dans l'obtention d'un baccalauréat.

M. Nadeau, soit dit en passant, s'apprete à publier ce printemps, sa thèse de doctorat réalisée à l'université de Paris (Sorbonne): "L'éducation permanente dans une société éducative". Ce sera publié aux Presses de l'université Laval.

Mini-sondage à l'UQAR

La grande majorité des étudiants de l'université du Québec à Rimouski considéreraient importante l'implantation d'un centre de santé à l'université du Québec à Rimouski.

Quatre infirmières-étudiantes de l'UQAR, Martine Gagnon, Colombe Pelletier, Diane Doroche et Guylaine Thérberge de même que la directrice du module des sciences de la santé Hélène Lachapelle, ont consulté, depuis l'automne dernier,

quelque 500 étudiants(es) sur la question.

Dans une proportion de 95 pour 100, ces étudiantes considèrent comme importante la création d'un organisme qui aurait pour but de promouvoir le bien-être des étudiants. On suggère plus spécialement l'élaboration de moyens pour neutraliser le stress.

Ainsi, parmi les thèmes traités à l'intérieur de cet organisme les répondants ont ainsi exprimé leurs désirs: sexualité 52 pour 100; alimentation 76 pour 100; stress-relaxation 87 pour 100; activité physique 63 pour 100; condition féminine 39 pour 100.

Doctorat honorifique à Ian David Sinclair

Un doctorat honorifique en sciences de l'administration sera conféré par l'université Laval, le 13 décembre, au président du Pa-

cifique canadien, M. Ian David Sinclair.

L'événement se déroulera dans le cadre de la collation annuelle des grades pour les 57 finissants des programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) de la faculté des sciences de l'administration.

De ce fait, Laval entend honorer un citoyen qui a fait sa marque dans la plus grande compagnie canadienne contrôlée par des Canadiens.

Agé de 68 ans, M. David est né à Winnipeg, sachelier en économique et licencié en droit de l'université du Manitoba, il a toujours fait carrière à la compagnie Canadian Pacific. Depuis 1972 il est président et chef de la direction des Entreprises Canadien Pacific Ltée et des Investissements Canadien Pacific Ltée.



M. Ian SINCLAIR

Techniques d'éducation des adultes

Certificat en andragogie à Laval

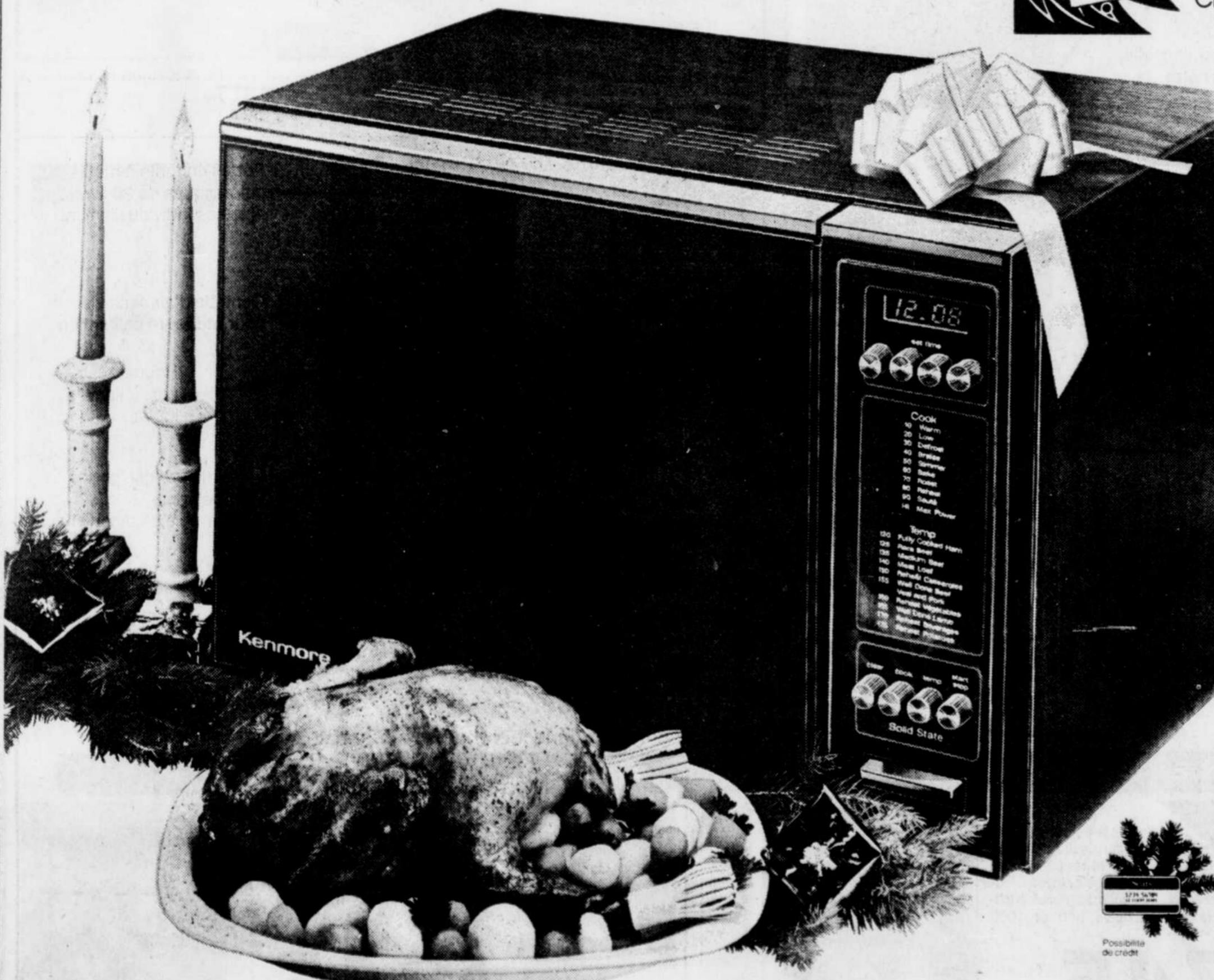
Rabais \$80. A Noël, offrez-lui un cadeau utile qui plaira... un four à micro-ondes Kenmore!

Modèle à commandes électroniques et affichage numérique pratique. 10 réglages de puissance 90-650 W pour cuire, décongeler, etc. Sonde thermique pour cuire selon la température et non le temps. Rappel de mémoire pour ne pas oublier le réglage choisi. Minuterie 99 mn 59 sec à affichage. Facile à utiliser: il suffit de régler la minuterie, programmer et fermer la porte. 226 299 612 DL. Kenmore... seulement chez Sears!

649⁹⁸

Rég. \$729.98

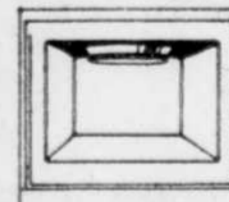
Prix en vigueur jusqu'au 19 décembre 1981



Touches à effleurement



Sonde thermique règle température



Grand four de 1.5 pi. cu.



Livre de recettes de 150 pages

Possibilités de crédit

Ça, c'est une aubaine Sears!

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

Il faut parler avec la société

— le recteur Paquet

par J.-Claude RIVARD

"L'université devrait être mieux comprise par la société qui la supporte; un dialogue devrait s'établir entre les deux."

C'est ainsi, selon le recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet, que les Québécois doivent actuellement réaliser, dans un contexte de crise économique, l'importance sociale, culturelle et économique du rôle joué par les universités.

Prenant, avant-hier, la parole devant les membres de la Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec (section de Québec), M. Paquet a affirmé que les Québécois doivent être convaincus de l'utilité des sommes d'argent investies par la société et des efforts déployés pour que leurs fils et filles puissent, dans le plus grand nombre possible, accéder à une formation supérieure.

Parlant du sombre tableau économique qui se présente actuellement au milieu universitaire, et aussi du regard critique que la société jette actuellement du côté des universités, le recteur Paquet a déclaré qu'il serait par contre dommageable de saboter "un instrument indispensable à notre société".

"Dans une société démocratique, a-t-il dit, l'opinion publique a un rôle primordial et aucun gouvernement ne pourrait soutenir le système d'enseignement universitaire à un niveau élevé si les aspects négatifs l'emportaient dans le sentiment de nos concitoyens."

"Préoccupés par les problèmes à court terme tels que l'inflation et le chômage, l'opinion publique a tendance à mettre de côté son intérêt pour les institutions telles que les universités dont la mission et les retombées se situent toujours à moyen et à long termes", a ajouté M. Paquet.

D'où, estime-t-il, la nécessité, sinon l'urgence, d'un dialogue entre les universités et la société québécoise.

Parlant des contraintes budgétaires que l'université Laval s'est volontairement données dans le passé et des instruments de planification qui lui ont même permis de réaliser certaines réserves, le recteur Paquet admet que les universités doivent se serrer la ceinture dans la gestion du bien public. Il reconnaît même qu'il y a encore place à de l'amélioration.

"Nous n'acceptons cependant pas d'être complices d'une opération de régression accélérée du réseau universitaire. Nous ne risquons pas de mettre en péril, par des mesures improvisées, un ensemble de ressources humaines et matérielles que la société québécoise s'est donnée par beaucoup d'efforts, au cours des années, et dont elle aura encore bien besoin pour assurer son avenir."

Noël en musique... pour tous les goûts, pour tous les membres de la famille!

Pour les jeunes:



6⁴⁹

6⁴⁹

6⁴⁹

Passe-Partout
Volume 1 — Volume 2 — Volume 3

Pour maman:



Fernand Gignac
"Intimité"

9⁹⁹



Chantal Pary
Je suis ton amie

7⁹⁹

Pour papa:



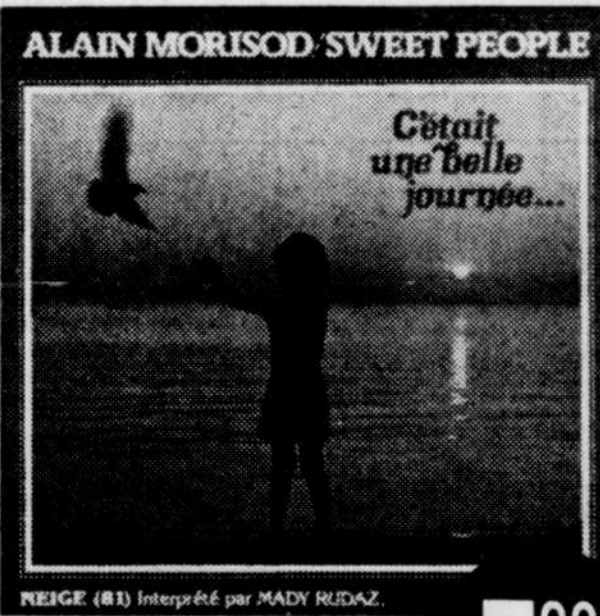
Les uns et les autres

11⁹⁹



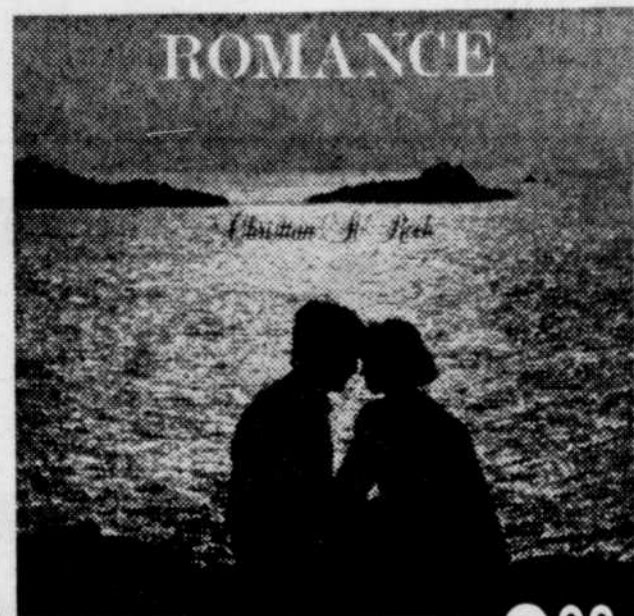
Star on long play II

7⁴⁹



Alain Morisod
Sweet People

7⁹⁹



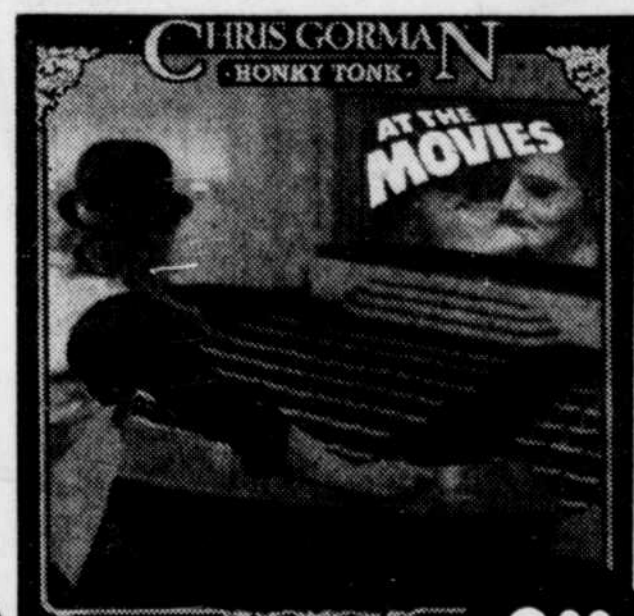
Christian St. Roch
Romance

8⁹⁹



Christ Borman
Honky Tonk 70's

6⁹⁹



Christ Borman
at the movie

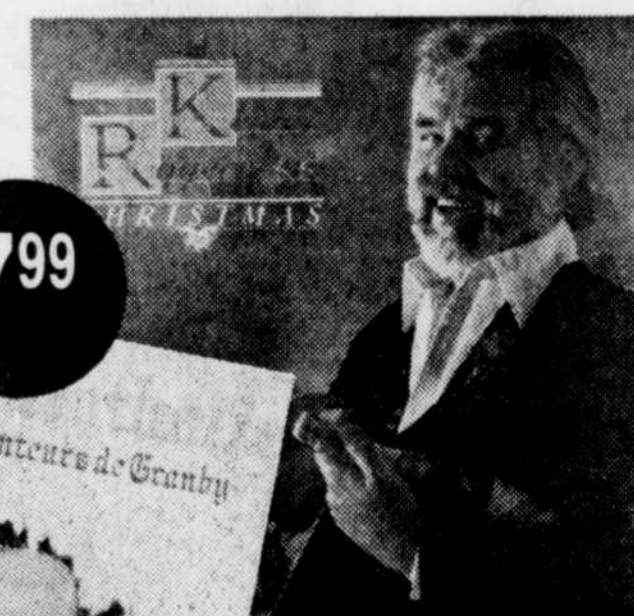
6⁹⁹

Disques de Noël:



Fernand Gignac
"Meilleurs voeux"

5⁹⁹



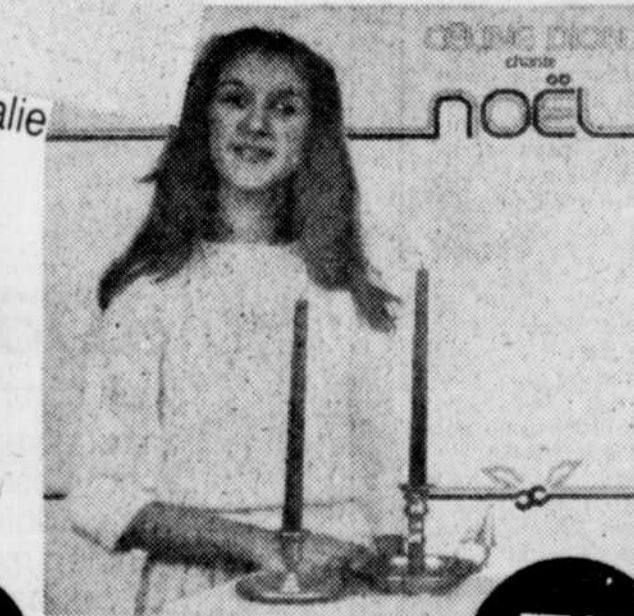
Kenny Rogers

6⁹⁹



Noël avec
Nana Mouskouri

6⁹⁹



Noël avec
Céline Dion

7⁹⁹

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

Le coiffeur Jacques Hallé retourne en cour

par
Anne-Marie VOISARD
du bureau du Soleil
SAINTE-CROIX

Même si la cour vient de lui donner raison, Jacques Hallé, propriétaire de Coiffure Normand, à Saint-Nicolas, a dû retourner à nouveau, hier, devant les tribunaux. Cette fois, le Comité conjoint des coiffeurs de Québec s'en prend à une employée, Diane Boucher, qu'il accuse d'avoir coiffé un homme sans permis.

Diane a étudié la coiffure pour dames à Sainte-Foy, dans une école de la Commission scolaire régionale de Tilly. Depuis la fin de son cours, en 1978, elle est à l'emploi de Jacques Hallé. Comme tous les coiffeurs pour dames qui ont terminé leur formation après 1972, année de l'abolition du décret en coiffure féminine, dans la région de Québec, Diane ne possède pas de carte de compétence. La semaine dernière, elle et une autre employée ont cependant réussi des examens qui vont leur valoir une attestation du ministère de l'Éduca-

tion. Jacques soutient que ses employées ont maintenant le même niveau de compétence que lui, un détenteur du certificat classe "A".

L'astuce

Soucieux de faire mesurer la compétence de son personnel (malgré l'absence du décret), Jacques a eu recours au service de la formation industrielle du Centre de main-d'œuvre de Québec. Ce programme

prévoit qu'après une certaine période d'apprentissage, un employé peut, par le biais d'une commission scolaire régionale, subir un examen du ministère de l'Éducation.

M. Jacques Tremblay, coiffeur pour dames, a été mandaté pour faire subir cet examen à Diane et à sa compagne. Curieusement, ce M. Tremblay est le même que le Comité conjoint des coiffeurs de Québec engage depuis 12 ans

pour faire passer des cartes de compétence aux candidats des régions où le décret s'applique. C'est ce qui fait dire au coiffeur Hallé que, décret ou pas, son personnel est compétent.

La plainte logée par le Comité conjoint des coiffeurs est antérieure, il est vrai, aux examens que vient de subir Diane. Peu importe, le propriétaire de Coiffure Normand répond qu'il avait et a toujours le

droit, en tant que détenteur d'une carte de compétence classe "A", de prendre à son service des apprentis. Voilà pourquoi Jacques Hallé soutient que Diane, même avant de subir l'examen, avait le droit comme lui de coiffer des hommes.

Le Comité conjoint des coiffeurs, qui a le mandat de faire respecter le décret là où il s'applique, ne l'entend évidemment pas de cette façon. Malgré sa ré-

cente défaite devant le juge Anatole Corriveau, des sessions de la paix, il a décidé de poursuivre jusqu'au bout la lutte en laissant les plaintes, déjà déposées, suivre leur cours.

Pas avant mars

Hier, c'est le juge Jean-Paul Bérubé, de Rivière-du-Loup, qui a entendu la cause. Jacques Hallé qui s'était défendu seul devant le juge Anatole Corriveau a eu recours, dans le cas de Diane, aux services de

Me Jean Rioux. Le Comité conjoint des coiffeurs est défendu par son procureur, Me Pierre Gagnon. A la demande du juge, les deux parties devront présenter des plaidoiries écrites. On ne s'attend pas à ce que la sentence soit rendue avant la mi-mars.

Joint hier au téléphone, Me Gagnon admet que le jugement du juge Corriveau constitue pour le comité conjoint une défaite im-

portance. "On fait condamner des gens depuis des années, dit-il. Et on n'avait jamais eu de jugement écrit."

Lundi, le comité conjoint rencontre le sous-ministre du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Yvon Blain. "Ca fait dix ans qu'on fait des démarches", constate Me Gagnon. Il y a une requête actuellement demandant que les coiffeurs pour dames soient soumis au

comité conjoint. "On a l'air un peu simple... comme si on voulait martyriser ceux qui coiffent des hommes", ajoute Me Gagnon qui s'empresse d'affirmer que là n'est pas le problème. "La vraie question, dit-il, c'est l'orientation du ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Un sexe. C'est pas grave, en autant qu'il y aura une représentation adéquate."

Une autre conférence boycottée

(PC) — Conformément à la décision prise à la suite de la dernière conférence constitutionnelle, le gouvernement du Québec ne participera pas, les 10 et 11 décembre à Ottawa, à la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme.

Le fait a été confirmé hier par le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Rodrigue Biron, en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député libéral de Viger, M. Cosmo Maciocia, critique libéral en matière de tourisme.

M. Biron a nié par ailleurs les crédits à la promotion touristique aient été réduits. Mais ils sont maintenant comptabilisés de façon différente et portés à des comptes différents.

Par exemple, les dépenses des fonctionnaires qui se promènent à travers l'Amérique du Nord pour faire la promotion du centre des congrès de Montréal, sont portées au compte du centre.

Le fédéral doit transférer au Québec d'un moment à l'autre une somme de \$24 millions qui représente sa participation en dollars de 1978 à la construction du centre des congrès de Montréal.

Québec a accepté ce montant, mais croit qu'il devrait être porté à \$32 millions, étant donné l'inflation, et les négociations se poursuivent à ce sujet, a dit M. Biron.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est en train de négocier avec Ottawa au sujet de la participation du fédéral à la promotion du ski au Québec, a ajouté le ministre.

Le ministre responsable de ce ministère, M. Lucien Lévesque, se trouvant en ce moment à Haïti, où il participe à une réunion de ministres de la Jeunesse de pays francophones, il a été impossible d'avoir plus de détails.

Quant à la question de M. Maciocia au sujet de la somme que le fédéral veut donner pour l'aménagement du Vieux-Montréal, personne du cabinet ne semblait être au courant ou vouloir y répondre.

M. Biron a prétendu que cette question était du ressort du ministère des Affaires municipales dont le ministre Jacques Lévesque a affirmé qu'elle était plutôt du ressort des Affaires culturelles.

M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, n'a montré aucun signe de vouloir répondre à la question et, finalement, à l'insistance du leader de l'opposition Gérard D. Lévesque, c'est le premier ministre qui s'est levé.

M. René Lévesque, tout en disant quelques mots sur le projet de rénovation du Vieux-Montréal, a cependant complètement éludé la réponse qu'attendait M. Maciocia.



Achetez maintenant!

Rabais de 25% sur pièces "Cousance"

# 12 303 Chaudron rond 3.4 L. Rég. \$60.99	45⁷⁴	# 12 304 Chaudron rond 5.5 L. Rég. \$80.99	60⁷⁴
# 12 305 Chaudron rond 9.8 L. Rég. \$110.99	83²⁴	# 12 306 Chaudron ovale 3.2 L. Rég. \$56.99	42⁷⁴
# 12 307 Chaudron ovale 4.5 L. Rég. \$73.99	55⁴⁹	# 12 310 Poêle 9 1/2" Rég. \$28.99	21⁷⁴

Rabais de \$10 Ensemble à dépecer

Rég. \$31.99

21⁹⁹

Couteaux et fourchette à lames acier, poignées bois. Emballage cadeau. # 11R 080 145.

Corningware... Cadeau toujours apprécié

Motif "Cornflower". Ensemble comprend: casserole 600 ml avec couvercle et poêlon 12 cm (5"), avec couvercle. # 11R 018 118.

19⁹⁹

Rabais de \$35

Acier inoxydable pour une cuisson réussie

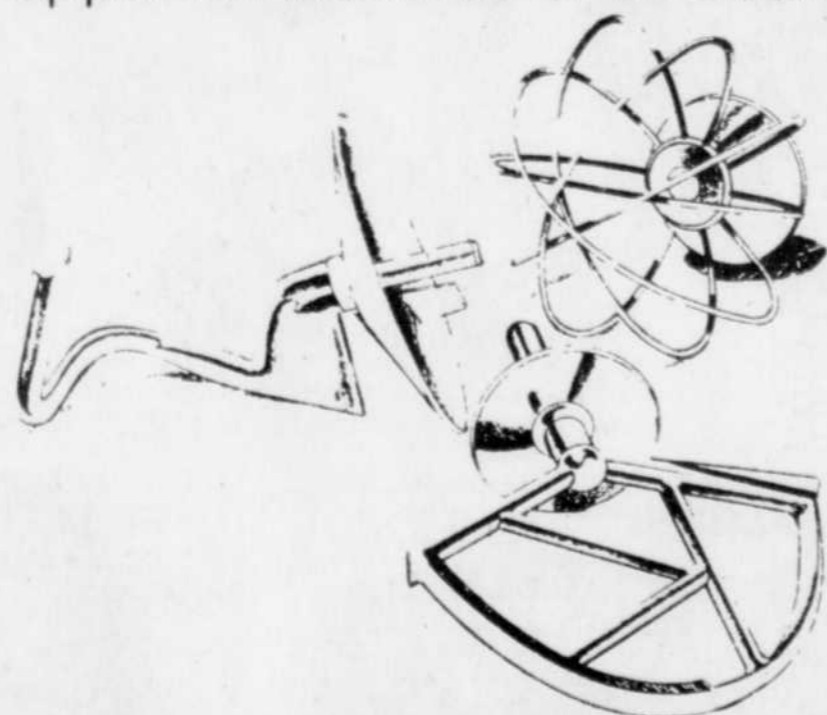
Ensemble 11 pièces comprend: casseroles 1.0, 3.4 L, couvercles; bain-marie 1.8/2.3 L, couvercle; fait-tout 5.1 L, couvercle, poêle 25 cm (10"), couvercle. Couvercles hermétiques gardant saveur. Facile à nettoyer, va au lave-vaisselle. # 11R 013 341.

Rég. \$174.99

139⁹⁹

Rayon 11, articles ménagers

La cuisine rendue facile avec des appareils achetés chez Sears!



Rabais de \$30.

Nouveau combiné ménager électronique Kenwood

Action rotative et pivotante bien efficace. Vitesses à puissance maximale. Moteur 15% plus puissant que l'ancien modèle Kenwood. Comprend: batteur, fouet et crochet à pâtisserie. Blanc et brun. # 34R 072 401.

Plusieurs accessoires disponibles sur commande.

359⁹⁸



Rayon 34 — Appareils électriques

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi, de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée



Notre marque maison, une économique de bonne habitude à prendre...

DÉTERSIF EN POUDRE
MARQUE MAISON
sac 6 litres

1.98

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
MARQUE MAISON
cont. 3.6 litres

.98

ADOUCCISSEUR
DE TISSUS
MARQUE MAISON
cont. 3.64 litres

1.59



NETTOYEUR À VITRES
MARQUE MAISON
cont. 600 ml
avec gachette

1.19

DÉTERGENT LIQUIDE
POUR VAISSELLE
MARQUE MAISON
citron cont. 1 litre

1.29

DÉTERGENT LIQUIDE
POUR VAISSELLE
MARQUE MAISON
vert, cont. 1 litre

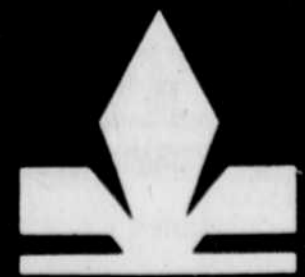
1.99

NETTOYEUR LIQUIDE
TOUT-USAGE
MARQUE MAISON
cont. 1 litre

1.19

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

D'AUTRES BAS PRIX PAGES SUIVANTES →



METRO

Votre maître épicier vous offre un éventail de produits à bas prix!



Bienvenue aux marchés:
 Supermarché Ste-Croix Inc.
 6452 Principale
 Ste-Croix
 Marché Banco Inc.
 83 rue Simard
 St-Ambroise

À COMPTER
 DE JANVIER 1982
**PENSEZ
 MÉTRIQUE!**

POULET À FRIRE FRAIS
 Canada Catégorie "A"
 moins de 4 lb

lb 98
 (2.16 kg)

CUISSES DE POULET FRAIS
 sans dos

lb 1.28
 (2.82 kg)

CLÉMENTINES
 importées du Maroc

lb 68
 (1.50 kg)



PORC HACHÉ
 produit décongelé

1.38
 (3.04 kg)

SAUMON ROSE DU PACIFIQUE
 surgelé, morceau complet ou demi

1.88
 lb (4.14 kg)

TOMATES ROUGES
 produit des États-Unis
 Cat. Canada No 1
 gr. 6 x 6

lb 45
 (.99 kg)

POITRINES DE POULET FRAIS
 sans dos

1.68
 (3.70 kg)

PAIN DE VIANDE DE PORC
 morceau ou tranche

1.98
 (4.36 kg)

FOIE DE BOEUF DE CHOIX PELE
 déveiné tranche (produit décongelé)

.88
 (1.94 kg)

SAUCISSON DE PEPPERONI
 emballé sous vide

2.38
 (5.25 kg)

JAMBON "LA FOURNÉE"
 dosse 2-3 lb prêt-à-manger

3.68
 (8.11 kg)

SAUCISSON DE SALAMI
 tout boeuf morceau ou tranche

2.28
 (5.03 kg)

SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER 1 lb

1.68

SAUCISSES LA BELLE FERMIERE 500 g

2.38

TOURTIERE surgelée METRO 450 g

1.78

CRETONS TAILLEFER 300 g

1.88

TOURTIERE à dîner surgelée LA BELLE FERMIERE 450 g

1.98

JAMBON CUIT Ultra maigre tranche MARQUE MAISON lb

2.98
 (6.57 kg)

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE
 sans osse tranche

1.98

SALADE DE CHOUX TAILLEFER 24 oz

1.58

JAMBON CUIT tranche MAPLE LEAF 175 g

1.38

SIMILI POULET OU SAUCISSON DE BOLOGNE tranche TAILLEFER 375 g

1.88

ÉPAULE DE PORC lomo dosse prêt-à-manger MAPLE LEAF 1.5 lb

1.98
 (4.36 kg)

SAUCISSON DE BOLOGNE régulier ou cire morceau 2 lb et plus MARQUE MAISON lb

.98
 (2.16 kg)

*La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiceries Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

POMMES ROUGES SPARTAN
 produit de la Colombie-Britannique

1.49
 3 lb

CHOU-FLEUR
 produit des États-Unis
 Cat. Canada No 1
 gr. 16

.99
 ch.

CONCOMBRES SUPER-SELECT
 produit du Mexique
 Cat. Canada No 1

2/59

POIRES ANJOU
 produit des États-Unis
 Cat. Canada de fantaisie
 gr. 135

.58
 lb (1.28 kg)

RAISIN ROUGE EMPEREUR
 produit de la Californie
 Cat. Canada No 1

.89
 (1.96 kg)

POIGNONS JAUNES
 produit du Canada
 Cat. Canada No 1
 cello 5 lb

.99

AVOCATS produit des États-Unis

2/85

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiceries Métro du lundi 30 novembre. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



On connaît not'monde!

QUEBEC-METROPOLITAIN
 977, RUE CARTIER, QUEBEC
 1790, TRINITE, QUEBEC
 1530, 1^{re} AV., LAC-ST-CHARLES
 1091, RUE COMMERCIALE
 ST-JEAN-CHRYSOSTOME

BOUL. DE LA CAPITALE, SORTIE SEIGNEURIALE, BEAUPORT
 310, DE L'ÉGLISE
 NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
 850, ST-JEAN, QUEBEC
 963, AV. MAINGUY, STE-FOY

982, ROUTE LAGUEUX, ST-ETIENNE
 1600, 4^e AVENUE, LIMOILOU
 107, ABBE-PIERRE, ANC.-LORETTE
 4155, 4^e AV. OUEST, CHARLESBOURG
 56, RUE RUEL
 BEAUPORT, CTE MONTMORENCY

9749, BOUL. STE-ANNE
STE-ANNE-DE-BEAUPRE
PORTNEUF
 149, DU COLLEGE, PONT-ROUGE
 118, ST-PIERRE, ST-RAYMOND
 185, PRINCIPALE, LA PERADE

539, RUE PRINCIPALE
ST-MARC-DES-CARRIERES

CLERMONT

94, BOUL. NOTRE-DAME, CLERMONT

TOMATES À L'ÉTUVÉE

Canada de fantaisie
DEL MONTE
bte 540 ml

.69

CORNICHONS

tranchés, à l'aneth avec
ail, ou sans ail,
à la polonaise
HABITANT
bocal 750 ml

1.38

BREUVAGE AUX FRUITS

sauveurs variés
OKADOKA
6/200 ml

.85

MARGARINE DURE

(disponible au Québec
seulement)
CRÉ MEX
paquet 1 lb

.59

GROS PRUNEAUX

SECS À
DÉJEUNER
DEL MONTE
paquet 750 g

1.89

NOURRITURE POUR

CHATS
sauveurs variés
MILLE MEW
bte 170 g

3/99

ANANAS

broyés, en morceaux
ou tranchés
DEL MONTE
bte 398 ml

.63

SHORTENING

DOMESTIC
paquet 1 lb

.85

CHOCOLAT

INSTANTANÉ
NESTLÉ QUIK
bte 1 kg

2.99

MÉLASSE DE

FANTAISIE
GRAND'MA
cont. 1.35 kg

1.89

MÉLANGE POUR

CROÛTES DE TARTES
FEUILLETÉES
ROBIN HOOD
paquet 539 g

1.09

SACS À ORDURES
pour l'extérieur
MARQUE
MAISON
paquet 10

.99

POUDING EN

CONSERVE
sauveurs variés
LAURA SECORD
paquet 4 btes 5 oz

1.39

BOUILLON DE POULET

BOVRIL CORDIAL
cont. 250 ml

1.89

GARNITURE POUR

TARTES
cerises, bleuets, framboises,
VACHON
cont. 540 ml

1.49

PÊCHES, DEMIES ou

TRANCHÉES
POIRES BARTLETT en
DEMIES
Canada de
fantaisie
DEL MONTE
bte 796 ml

1.38

PAPIER HYGIÉNIQUE

couleurs variées
COTTONELLE
paquet 4 rouleaux

1.35

SACS À ORDURES
pour l'intérieur
MARQUE
MAISON
paquet 10

.39

SOUPE AUX TOMATES

CAMPBELL'S
bte 10 oz

3/78

CONFITURE AVEC PECTINE

fraises ou framboises
MARQUE MAISON
bocal 500 ml

.99

BOISSON GAZEUSE

bouteilles
consignées
COCA-COLA
6/750 ml

2.99



JUS DE POMME CONCENTRÉ

surgelé
ROUGEMONT
Contenant 355 ml.

.89

BISCUITS

Tartes aux fraises — Orléans
350 g
Feuilles d'Érable —
Bellefeuille
400 g
LIDO

1.09

LAIT ÉVAPORÉ

CARNATION
bte 385 ml

.55

ALIMENTS SURGELÉS

FILET DE MORUE
BOOTH
Boite de 16 oz

1.99

TARTE AUX PACANES

MRS SMITH
Boite de 21 oz

2.89

CROÛTE À TARTELETTES
GAINS
BOROUGH
Boite de 9 oz

1.19

PÂTISSERIES

choux garnis au chocolat
éclair au chocolat
RICH'S
Boite de 226 g

1.49

CROUSTILLES

régulières,
Barbecue,
YUM YUM
sac 300 g

1.49

SAUCE AUX TOMATES

POUR SPAGHETTI
CATELLI
cont. 28 oz

1.39

CHOUX FARCIS EN SAUCE TOMATE
HOLIDAY
FARMS
Boite de 16 oz

2.29

GÂTEAUX MODE

D'AUTREFOIS
quatre quarts
Bte de 10 3/4 oz
carottes/noix
Bte de 14 1/2 oz
pommes/noix
Bte de 14 1/2 oz

1.69

BOISSON

sauveur de pommes, raisins,
orange, fraises,
punch aux fruits
ALLENS
cont. 48 oz

.79

CHOCOLAT

rosettes, will-o-crisp,
macarons
NEILSON
200 g

1.19

BÂTONNETS DE POISSONS

gouverne
morue
HIGH LINER
Boite de 14 oz

2.19

CÉRÉALES

ALPHA BITS
POST
bte 450 g

1.85

FARINE TOUT USAGE

ROBIN HOOD
sac 3.5 kg

3.49

MARGARINE MOLLE

(disponible au Québec seulement)
LACTANTIA
cont. 907 g

1.69

MARINADES

SUCRÉES
HABITANT
cont. 750 ml

1.69

BETTERAVES

MARINÉES
HABITANT
cont. 750 ml

1.59

CORNICHONS

MARINÉS
sucrés ou sûrs
CORONATION
cont. 375 ml

1.59

OIGNONS MARINÉS

sucrés ou sûrs
CORONATION
cont. 375 ml

1.59

CAFÉ INSTANTANÉ

CHASE & SANBORN
bocal 283 g

4.99

LAIT CONDENSÉ

format jumelle
EAGLE BRAND
300 ml

3.59

PILES ENERGIZER

carrées, ch.
petites, moyennes
ou grosses,
paquet de 2
EVEREADY

2.49

ESSUIE-TOUT DE PAPIER

champagne, jaune,
blanc
VIVA
paquet
2 rouleaux

1.29

au samedi 5 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.



YAMASKA
R.R. 40, NICOLET
LOTBINIERE
2e RUE, DESCHAILLONS
122, BOUL. LAURIER, LAURIER-STATION

6452, RUE PRINCIPALE, STE-CROIX
RIVIERE-DU-LOUP
ILE VERTE
400, RUE LAFONTAINE
240, RUE THIBEAULT, MATANE

308, ROULEAU, RIMOUSKI
374, BOUL. STE-ANNE
STE-ANNE-DES-MONTS

BEAUCE
1,000, 127e RUE, ST-GEORGES-EST
760, BOUL. VACHON, STE-MARIE
305, 22e RUE OUEST, ST-GEORGES
697, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE

BIENVENUE A DEUX NOUVEAUX MARCHANDS METRO
EPICERIE SUPERMARCHÉ
EDGAR VOYER INC. FERNANDE LAPOINTE INC.
1091, rue Commerciale 4155, 4e Avenue ouest
St-Jean-Chrysostome Charlesbourg



Prenez soin de vous!



DÉSODORISANT
poudre - parfumé
SOFT 'N DRI
cont. 250 ml

1.89

SAVON DE BEAUTÉ
blanc ou vert,
PALMOLIVE
paquet 3 pains x 90 g

.99



PÂTE DENTIFRICE
régulière ou menthe.
AQUA FRESH
tube 100 ml

1.09

SHAMPOOING
CRÈME-RINCE
toutes les variétés
AGREE
cont. 350 ml

1.89



POUDRE POUR BÉBÉS
JOHNSON'S
bte 400 g

2.39

RINCE-BOUCHE
SCOPE
cont. 750 ml

2.49



RASOIR
TRAC II
GILLETTE
chacun

2.99

CRÈME À BARBE
régulière ou citron lime,
FOAMY
cont. 300 ml

1.69



LAMES DE RASOIR
TRAC II GILLETTE
paquet 5 s

1.39



COTON-TIGE
Q-TIPS
bte 180

1.05



Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 30 novembre au samedi 5 décembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

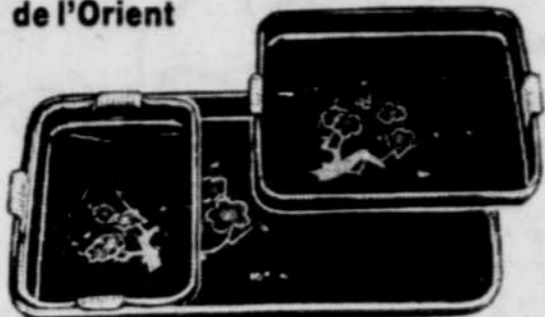


Des idées-cadeaux hors des sentiers battus!



Plateaux à servir laqués

de l'Orient



Jeu de 3 plateaux dans une boîte cadeau **18⁹⁵** le jeu
 Plateaux à servir aux motifs raffinés comme cadeau pour les Fêtes.

à l'unité
 Petit **3⁹⁵** ch.
 Moyen **5⁹⁵** ch.
 Large **9⁹⁵** ch.

Service Nordic de 40 pièces

En acier inox. de style moderne



Coffret à couverts **17⁹⁵** ch.
 Une excellente idée-cadeau! En noyer de qualité. Couverts non inclus.

Assortiment de couverts

Choix de couteaux, fourchettes, cuillères à thé et à soupe.

Cuillères à thé **2²⁵** le pot de 6
 Fourchettes ou cuillères **2⁹⁵** le pot de 6
 Couteaux dentelés **2⁹⁵** le pot de 3

Support à plante et table d'appoint de style colonial

3 étagères
OFFRE SPECIAL

29⁹⁵ ch.

Fini acajou. Idéale pour y ranger livres et revues.



Meuble-lavabo entièrement en arborite.

Comprenant robinetterie au fini chrome.
 24" **114⁹⁵** ch. 30" **129⁹⁵** ch.
 36" **139⁹⁵** ch.

Dessus en arborite d'apparence marbre. Choix de noyer ou blanc. Comprend robinetterie et évier.

Accessoires chromés pour salle de bain

A. Porte-serviettes carré 3/4"	G. Porte-serviettes carré 5/8"
12" 4⁴⁵ ch. 18" 4⁹⁵ ch.	18" 3⁹⁵ ch. 24" 4⁴⁵ ch.
B. Distributeur de papier-toilette	H. Crochet double
3⁹⁵ ch.	2⁴⁵ ch.
C. Porte-savon	I. Crochet simple
2⁹⁵ ch.	1⁹⁵ ch.
D. Porte-brosses et verre	J. Crochet double
2⁹⁵ ch.	1⁹⁵ ch.
E. Embout de douche auto-blocable	K. Crochet simple
1⁹⁵ ch.	95c ch.
F. Triangule de 5 pi en sus.	L. Anneau porte-serviettes
2⁹⁵ ch.	3⁷⁹ ch.
F. Embouts 1" pour triangules.	M. Porte-serviettes en Lucite
1³³ la pa.	2⁷⁹ ch.
	Anneau en Lucite seulement
	1⁹⁵ ch.

Tube d'acier chromé

Pascal offre un vaste choix de tube en acier laqué chrome.

Dia.	36"	60"	96"
3/4"	3.19	5.89	8.59
1"	3.99	6.89	10.59
1-1/4"	4.99	8.69	13.99
Carré	36"	60"	96"
3/4"	4.49	7.49	11.99
1"	5.89	9.59	15.69

Étagères et supports



Supports

Blanc ou marron
 8" **2.25** la pa.
 10" **2.65** la pa.
 12" **2.95** la pa.

Étagères en bois

Créez un élément mural à votre fantaisie. Venez faire un tour chez Pascal car vous y trouverez un vaste choix de dimensions et couleurs pour répondre à vos goûts. Choix de finis blanc, amande, noyer, chêne ou simili étai de boucher.

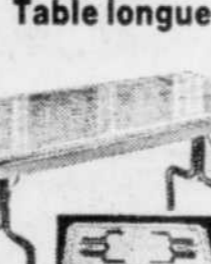
Dim.	24"	36"	48"	60"
8"	4.69	6.99	9.29	11.69
10"	5.89	8.79	11.69	14.59
12"	6.99	10.49	13.99	17.47

Table de café



24" X 24"
49⁹⁵ ch.
 Dessus en arborite simili-noyer.

Table longue



99⁹⁵ ch.
 Dessus en arborite fini noyer. 30" x 72". 8 plaques.

Pieds de table pliants



A. **15⁹⁵** Jeu de 2
 B. **13⁹⁵** Jeu de 4

Cadres transparents

A des prix exceptionnels

5" X 7" **2³⁹** ch. 8" X 10" **3⁹⁶** ch.
 11" X 14" **7⁹⁵** ch. 16" X 20" **12⁹⁵** ch.

Pour mettre en valeur vos photos ou images favoris. En quelques minutes le tour est joué. Dessus en Lucite transparent.

Outil à mesurer Rolatape

Anglais ou métrique



49⁹⁵ ch.
 1000 pieds de long. Division en pouces et pieds. Bouton de retour à zéro. Poignée télescopique de 21" à 38".

Pinceaux en polyester

2" **1⁹⁵** ch.
 3" **2⁹⁰** ch.
 4" **3⁷⁵** ch.
 Pour les amateurs ou les professionnels.

Pinceaux en pure soie de porc

le jeu de 3 **1⁹⁵** ch.
 Pinceaux de qualité en pure soie de porc. 1" - 1-1/2" - 2".

Claques extensibles



Pour homme, petit, moyen, large, très large.
4⁷⁷ la paire.
 Crampons à verglas. Hommes **97c** Femmes **69c**

Couverture de climatiseur



5⁹⁹ ch.
 Dimensions: hauteur 18", largeur 27", profondeur 16". Épaisseur: 6 mil.

Règles à mesurer et trusquins en aluminium léger

Règles bien droites	Équerres en T
Qualité standard	Qualité industrielle
12" - 2.20	30 cm - 6.55 24" - 29.15
15" - 3.45	45 cm - 8.50 30" - 32.40
18" - 5.35	60 cm - 10.95 36" - 38.90
24" - 6.25	75 cm - 14.25 42" - 42.95
30" - 7.95	Autres longueurs disponibles. 48" - 48.60
36" - 10.20	60" - 61.55
48" - 14.90	
60" - 20.85	

Chaîne en plastique résistant

3/4" 20c pl.	1" 30c pl.	1-1/2" 45c pl.	2" 65c pl.
---------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

La chaîne parfaite pour tout genre de bricolage... clôture, balançoire, rayonnage, suspensions pour plantes. Choix de couleurs et dimensions.

Filtre à eau



Solde **34⁹⁵** ch.
 Filtre l'eau du robinet, la rend plus propre et de meilleur goût. Installation et usage facile.

Chaîne de porte avec alarme



No 1497 **4⁹⁵** ch.
 Une sécurité additionnelle quand vous êtes à la maison.

Riveteuse



No 226X
 3 pointes **9⁹⁹** ch.
 Riveteuse pratique de qualité industrielle.

Rivets



634 50 pces **1⁸⁰** pot
 634X 30 pces **1⁰⁵** pot
 634X 100 pces **2⁴⁰** pot

Pied à coulisse avec vernier de précision suisse



A. Combinaison métrique et anglais. No 6901. **12⁹⁵** ch.
 B. Métrique avec cadran. No 6941. **22⁹⁵** ch.

Outils de carrosserie



A. Marteau de finition 1442 **3⁹⁵** ch.
 B. Tas 1443 **6⁴⁵** ch.
 C. Picot 1441 **3⁹⁵** ch.

Lampe tempête laitonée



7⁹⁵ ch.
 Jolie lampe très utile pendant les pannes d'électricité.

Réfecteurs en aluminium



5-1/2" **2⁴⁰** ch. 8-1/2" **2⁹⁵** ch. 10-1/2" **3⁹⁵** ch.
 Abat-jour en aluminium à bout fileté.

Piles extra robustes Eveready



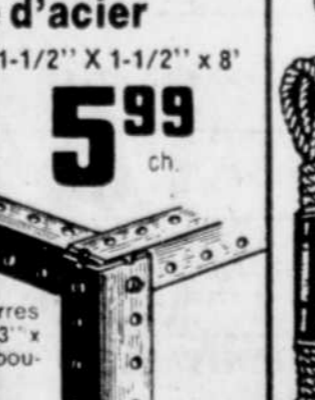
1¹⁹ le pot de 2
 VOTRE CHOIX
 A. Pile "D". No 1250BP
 B. Pile "C". No 1235BP

Cornière d'acier



1-1/2" X 1-1/2" X 5' **3⁷⁹** ch.
 1-1/2" X 1-1/2" X 8' **5⁹⁹** ch.
 Pdt de 4 équerres d'assemblage 3" x 3" avec 12 boulons. **98c** le pot

Corde en chanvre de Manille et polyéthylène



1/4" X 50 pi. **2⁹⁵**
 3/8" X 50 pi. **4⁹⁵**
 Corde très robuste pour la maison ou l'atelier.

Ruban à mesurer à bouton de blocage



1340 - 2m/6' **2⁷⁵**
 474 - 5m/16' **5⁹⁵**
 Ruban à mesurer de qualité. En S.I. et anglais.

Support à mèches



Avec calibre d'épaisseur de 1/16" à 1/2" par 64ième **2⁹⁵** ch.
 En plastique noir antichoc. Avec index.

IL Y A UNE SUCCURSALE PASCAL PRÈS DE CHEZ VOUS

CENTRE COMMERCIAL PLACE FLEUR DE LYS
 552, boul. Hamel
 Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
 2730, boul. Laurier
 Tél.: 653-9307

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 12 DÉC. LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHAT DE 100.00\$ OU PLUS

Les illustrations de cette page ne servent qu'à représenter la marque des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions.



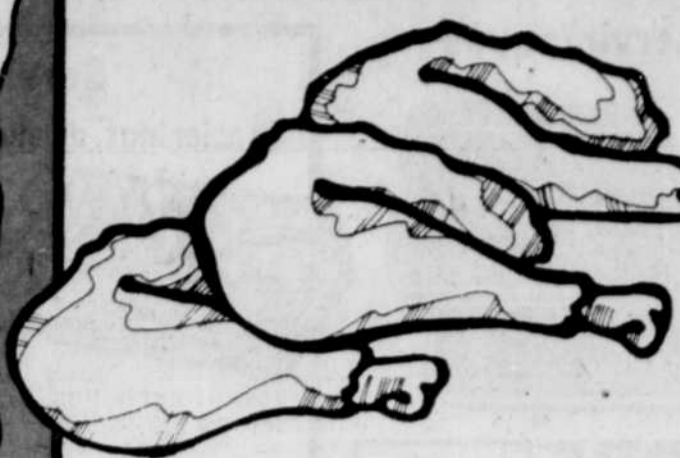
GELÉES À DESSERT
saveurs assorties
Jell-O bte 3 oz

3/.99



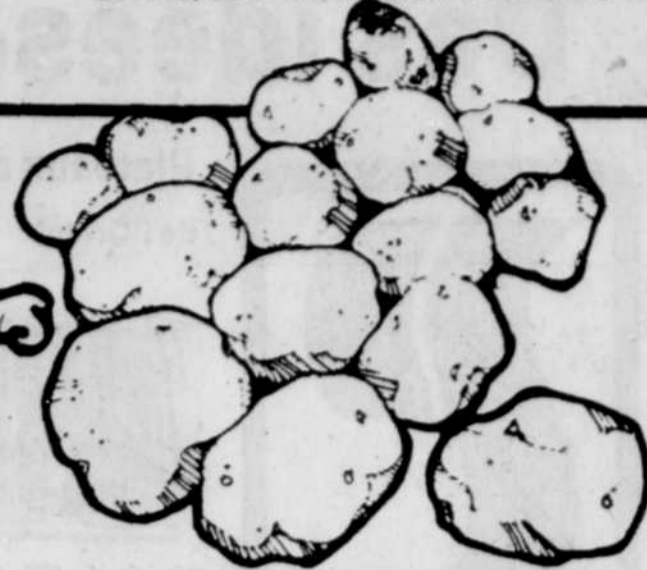
CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN
sac 1 lb

2 19



CUISSES DE POULETS
fraîches avec dos

1 18
la livre



POMMES DE TERRE
légumes du N.B.
Canada #1
sac contenant 20 lb

1 79

POITRINES DE POULET
fraîches avec dos

1 68
la livre

PORC HACHÉ
frais ou décongelé

1 38
la livre

SAUCISSES FRAÎCHES
porc et boeuf
sur plateau
CHARCUTERIE ROY

1 78
la livre

RAISINS VERTS
Almeria
Canada #1
fruits de l'Espagne

1 09
la livre

PÂTÉ DE FOIE LA DIJONAISE

1 59
la livre

CHOUX VERTS
Canada #1
légumes du Québec
la livre

.16

TERRINE DE CAMPAGNE LA DIJONAISE

2 08
la livre

POMMES ROUGES
Mc INTOSH
de fantaisie produits du Québec
sac 4 lb

2 29

CRETONS
CHARCUTERIE ROY
283 g

1 88

CONCOMBRES
sans graines
Canada #1
légumes de l'Espagne

1 09
chaque

DÉTERSIF EN POWDRE
ALL
cont. 2.1 kilos

3 19

COCKTAIL AUX FRUITS
de fantaisie
DEL MONTE
bte 28 oz

1 19

JUS D'ORANGE PUR
KRAFT
bocal 64 oz

1 69

JUS DE TOMATES
Canada
de fantaisie
HEINZ
bte 48 oz

.99

KETCHUP AUX TOMATES
ST-CASTIN
bout. 20 oz

.99

CÉRÉALES RICE KRISPIES
KELLOGG
bte 575 g

1 59



- BEAUCÉ**
rue Principale
Scott Junction
St-Léonard
St-Léonard
St-Léonard
- BELLECHASSE**
110, rue Principale
St-Léonard
Cité Bellechasse
St-Camille
200, boul. Metraier
St-Damien
- CHARLEVOIX**
170, Royale
St-Vincent-Cap
St-Urbain
Route 138
St-Fidèle
38, rue Lapointe
Clément
103, rue Principale
Pointe-au-Pic
385, St-Laurent
St-Simon
184, St-Jean-Baptiste
Banc St-Paul
Les Escoumiers
- DORCHESTER**
1231, ave. Principale
St-Malachie
117, rue Principale
St-Gilles
Lac Etchemin
St-Bernard
127, boul. Bégin
St-Anselme
SAGUENAY -
LAC ST-JEAN
70, boul. Gagné est
Sucre-Coeur
325, Davis
Arvidé
350, avenue Ste-Anne
Chicoutimi
190, Anger
218, de la Fabrique
Jamaïque
431, James Rue
Viller L'Éclair
1544, route 138
St-Paul-du-Nord
LOYSIÈRE
1115, ave. Demers
St-Martin
St-Agnès
- 4040, Chemin de Tilly**
St-Antoine-de-Tilly
- MONTMORENCY**
10572, ave. Royale
Ste-Anne-de-Beaupré
7780, avenue Royale
Château-Richer
317, ave. Ste-Brigitte
Laval
3005, av. Royale
St-Ferrel
- MEGANTIC**
189, rue Principale
St-Jacques-de-Lévis
- NICOLET**
1250, Des Hirondelles
Gentilly
- PORTNEUF**
131, rue Notre-Dame
Ontonagon
St-Ubalde
385, rue Tessier
St-Gaspar
857, Principale
St-Marc-des-Corbières
- GASPÉSIE**
Madeleine Centre
Cité Gaspé ouest
- QUÉBEC**
METROPOLITAIN
2915, boul. Parc Levesque
81, avenue Lamontagne
581, Sieme Rue
555, boul. Charest ouest
348, rue Caron
1595, de la Canardière
305, rue du Pont
153, 24ème Rue
1087, rue St-Jean
1296, Sieme Avenue
1011, ave. Boutin
2631, rue Moutils
97, rue Wolfe
Lévis
- QUÉBEC BANLIEUE**
SUD
10, boul. de la Paix
St-Henri-de-Lévis
496, rue St-Augustin
Brookville
BAS DU FLEUVE
Cap St-Ignace
St-François
St-Roch
Mont-Joli
St-Henri
Cité Kamouraska
St-Jacques
L'Islet-Val
92, Sieme Avenue
Montmagny
415, 47ème Rue est
421, 60ème Rue ouest
Charlebourg
1296, rue Haïre
Oranville
- 1079, ave. Lamontagne**
491, boul. Pré XII
Val-Bélair
80, Georges Rue
St-J. des-Loève
2915, boul. Parc Levesque
81, avenue Lamontagne
581, Sieme Rue
555, boul. Charest ouest
348, rue Caron
1595, de la Canardière
305, rue du Pont
153, 24ème Rue
1087, rue St-Jean
1296, Sieme Avenue
1011, ave. Boutin
2631, rue Moutils
97, rue Wolfe
Lévis
- QUÉBEC BANLIEUE**
NORD
415, 47ème Rue est
421, 60ème Rue ouest
Charlebourg
1296, rue Haïre
Oranville
- St-Florent**
Cité Malaga
23, rue Principale
Berthier-sur-Mer
5, rue St-Pierre ouest
Val-Bélair
Rue St-François-River
Grande-Vallee
716, boul. St-Germain
ouest Rimouski
St-Fabien de Panet
Cité Montmagny

- BISCUITS GRAHAM**
P'TITE ABEILLE bte 400 g **1.19**
- BONBONS ASST.**
spécialités de Noël **1.29**
BM cello 150 à 330 g
- GHERKINS SUCRÉS**
HABITANT bocal 375 ml **1.59**
- BISCUITS**
Feuilles d'érable DAVID
sac refermable 600 g **2.29**
- EAU DE VICHY**
CELESTIN bout. 1 litre **.99**
- COCA-COLA ET SPRITE**
bout. cons. 750 ml
+ dépôt **6/2.69**
- POULET DÉOSSÉ**
NOTRE-DAME bocal 900 g **5.79**
- RAGOÛT DE BOULETTES**
PURITAN
bte 24 oz **1.49**
- MÉLANGE À COCKTAIL**
en poudre saveurs assorties
PARTY TIME bte 4 oz **1.19**
- CANNEBERGES**
gelées ou entières
OCEAN SPRAY bte 14 oz **.99**
- BREUVAGE AU CHOCOLAT**
CHAUD
CADBURY bte 500 g **2.29**
- RAISINS SANS PÉPINS**
WASCO cello 375 g **1.39**
- NOIX DE GRENOBLE**
morceaux ou hachés
WASCO cello 200 g **1.59**
- MARGARINE DURE**
ST-CASTIN pqt 1 lb **.59**
- MÉLASSE PURE**
des Barbades
BELLE CRÉOLE
cont. 1.35 kilo **1.59**
- ARACHIDES RÔTIES À SEC**
PLANTERS
bocal 325 g **2.09**

- BEURRE**
ST-CASTIN
catégorie Canada «A»
1 livre **1.79**
- CROUSTILLES**
rég. ou BBQ
HUMPTY DUMPTY sac 200 g **1.19**
- SAUCE POUR SANDWICHS**
CHAUDS
GAZA bte 14 oz **2/.99**
- CROISSANTS**
PILLSBURY bte 235 g **.79**
- CHOCOLAT**
Clusters/coco Fingers/
rosettes/macarons
NEILSON bte 200 g **1.19**
- CORNICHONS SUCRÉS**
HEINZ bocal 750 ml **1.39**
- OLIVES FARCIES**
manzanilla
CORONATION bocal 375 ml **1.59**
- MAYONNAISE PURE**
KRAFT bocal 500 ml **1.29**
- FROMAGE**
Brick & Cheddar
DELISLE pqt 500 g **2.99**
- GRUAU PRÉ-CUIT**
ROBIN HOOD bte 13 oz **1.09**
- DENTIFRICE**
régulier ou menthe
CREST tube 150 ml **1.99**
- MAXI-SERVIETTES SANITAIRES**
régulières ou
désodorisantes
STAY FREE bte 30 **3.49**
- PAPIER TRANSPARENT**
SARAN WRAP bte 30 m **1.39**
- EAU DE JAVEL**
ST-CASTIN
contenant 3.6 litres **.89**
- ASSOUPNISSEUR DE TISSUS**
ST-CASTIN
cont. 3.6 litres **1.59**

- SOUPE**
poulet & nouilles/
crème de poulet/
poulet et riz
CAMPBELL bte 10 oz **2/.79**
- BEURRE D'ARACHIDES**
crèmeux/croquant/
super croquant
KRAFT bocal 750 g **2.99**
- ENDUIT VÉGÉTAL**
PAM aérosol 369 g **2.59**
- SAUCE À LA VIANDE**
pour spaghetti
FREDDY bocal 684 ml **1.89**
- DÉTERGENT LIQUIDE**
pour la vaisselle
DOVE cont. 500 ml **.89**
- SAVON DE TOILETTE**
blanc ou rose
DOVE pqt 2 barres **1.29**
- PAPIER DE TOILETTE**
couleurs assorties
WHITE SWAN pqt 4 rlx **1.39**
- ESSUIE-TOUT**
couleurs assorties
WHITE SWAN pqt 2 rlx **1.39**

- MOUCHOIRS DE PAPIER**
blancs ou jaunes
WHITE SWAN bte 200
(2 épaisseurs) **.89**
- SERVIETTES DE TABLE**
blanches ou couleurs asst.
WHITE SWAN pqt 60 **.59**
- ASSIETTES EN CARTON**
DIXIE pqt 24 de 9" **1.79**
- NOURRITURE POUR CHIENS**
NUTRITION TOTALE
sac 4 kilos. **4.79**
- NETTOYEUR À TOILETTE**
automatique
SANI FLUSH cont. 341 ml **1.19**
- SACS À SANDWICHS**
BAGGIES bte 50 **.79**
- DÉLICE D'AIGLEFIN & CREVETTES**
BLUE WATER bte 8 oz **1.79**
- VOL-AU-VENT**
PEPPERIDGE FARM bte 10 oz **.89**
- ÉCLAIRS AU CHOCOLAT**
RICH
bte 4 **1.49**
- OIGNONS FRANÇAIS SURGELÉS**
LÉO D'OR
bte 6 oz **.79**

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 5 décembre 1981 inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Plus de \$46,000 en prix à gagner

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS GEM

soit 78 lave-vaisselles de marque Admiral d'une valeur de \$439.95 chacun et 234 verreries de 30 pièces d'une valeur de \$49.95 chacune seront attribuées par vos épiciers GEM dans le cadre de cette grande promotion. Exigez votre bon de participation au Grand Concours GEM lors de votre prochaine visite chez l'un des épiciers participants. Demandez le feuillet explicatif des règles et renseignements du concours.